



## « COVID – 19 » - Directives

### Accueil aux matchs

Les spectateurs qui arrivent sur le site St-Léonard sont invités à passer par le « **check-point** » où une prise de **température** sera effectuée, le port du **masque** contrôlé et du **désinfectant** pour les mains distribué. Dès le « check-point » passé, les spectateurs entrent dans le **périmètre de sécurité**. L'accès à l'entrée VIP (loges, personnes à mobilité réduite) reste en vigueur.

Les supporters des équipes adverses sont les bienvenus à St-Léonard.

### Contrôle

Les abonnements et billets seront scannés au pied de l'escalier principal. Chaque spectateur regagnera sa place réservée dans le secteur et la rangée indiqués. Des contrôles d'identité aléatoires pourront être effectués et chaque spectateur devra pouvoir fournir une pièce de légitimation.

### Abonnement – place attribuée

Chaque abonné a une **place qui lui est réservée** et est responsable d'aller s'asseoir à cette place ; il ne peut pas l'échanger sans l'accord du FOB. Chaque abonné est responsable de la transmission éventuelle de son abonnement à une tierce personne afin d'assurer le contact en cas de nécessité.

Des contrôles d'identité aléatoires peuvent être effectués et chaque supporter doit pouvoir fournir une pièce de légitimation.

### Achat billets d'entrée

Les billets peuvent être achetés en ligne ou sur place, à la caisse principale après avoir passé le « check-point ».

**Nous recommandons cependant fortement l'achat en ligne** ([www.fribourg-olympic.ch](http://www.fribourg-olympic.ch)).

Les personnes au bénéfice d'une invitation ou autre laissez-passer, ainsi que les enfants de moins de 16 ans (entrée gratuite), doivent s'adresser à la caisse pour se voir attribuer une place numérotée. Nom, prénom et no de téléphone seront demandés.

### Enfants de moins de 16 ans

Les enfants de moins de 16 ans bénéficient de l'entrée gratuite aux matchs, mais doivent se présenter à la caisse pour se voir attribuer une place numérotée.

### Buvette

Les spectateurs pourront acheter des **boissons et nourriture aux buvettes** ; ils devront cependant les consommer à leur place assise numérotée. Attention au **sens de circulation modifié et au marquage au sol** ! A la fin du match, les buvettes resteront ouvertes pour des achats à l'emporter ou consommés en dehors du périmètre de sécurité.

### Masques

Le port du masque est **obligatoire** dès l'arrivée dans le périmètre de sécurité, sans interruption jusqu'à la sortie de ce même périmètre. **Aucune dérogation** (certificat médical) ne sera acceptée. Il ne peut être enlevé que pendant la consommation de la subsistance (durée limitée au temps de consommation).

### Traçabilité

**Pour les abonnés** : Dès réception de leur carte , les abonnés doivent impérativement communiquer au secrétariat leur numéro de **téléphone** portable (de préférence par mail à [info@fribourg-olympic.ch](mailto:info@fribourg-olympic.ch) ou au 026 322 08 53) et ce au plus tard avant le premier match. L'accès au match ne sera pas autorisé si l'information n'est pas donnée.

### Accès au parquet / Banderoles

**L'accès au parquet, ainsi que le contact physique avec les joueur et le staff est strictement interdit.** De plus, tifos, drapeaux, mégaphones et banderoles ne peuvent être amenés dans le périmètre de sécurité par les supporters.

### Fumeurs

Il est strictement **interdit de fumer** à l'intérieur du périmètre de sécurité.

### Sans oublier de toujours.....

- Garder les distances (1.50 m) et respecter le marquage au sol....
- Se désinfecter régulièrement les mains....

**Nous vous recommandons vivement l'application swisscovid.**